



EXAMEN DU BIEN-ÊTRE ET DES POLITIQUES DE LA JEUNESSE AU TOGO



Site Internet : <http://oe.cd/1h0>

Contacts :

Centre de développement de l'OCDE

Projet sur l'Inclusion des jeunes
Dev.YouthInclusion@oecd.org

Commission européenne

Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement
DEVCO B.3 - Migration, emploi, inégalités
EUROPEAID-B3@ec.europa.eu
http://ec.europa.eu/europeaid/sectors/human-development-social-inclusion_en
<http://capacity4dev.ec.europa.eu/youth>

Que peut faire le gouvernement ?

Améliorer l'efficacité de son action en faveur des jeunes

- Poursuivre et intensifier les activités culturelles, socioéducatives et civiques sur l'ensemble du territoire,
- mettre en place un cadre institutionnel de coordination des interventions,
- doter les programmes de mécanismes de suivi et d'évaluation d'impact,
- accroître les ressources financières et humaines du ministère en charge de la jeunesse (MDBAJEJ) et renforcer les capacités de son personnel,
- créer un système d'information centralisé sur le secteur jeunesse pour guider les politiques publiques.

Investir dans le capital social de la jeunesse pour encourager l'engagement civique et politique

- Étendre les réseaux de soutien social des jeunes au-delà du cercle familial,
- rétablir la confiance entre les jeunes, les institutions publiques et les responsables politiques,
- former les jeunes aux valeurs civiques et à l'engagement citoyen,
- lever les obstacles à l'engagement civique et communautaire des jeunes,
- encourager et faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels.

Faire de la lutte contre la déviance sociale des jeunes une priorité nationale

- Centrer les efforts sur les actions de prévention pour enrayer la marginalisation des jeunes,
- œuvrer pour la réintégration sociale des jeunes marginalisés,
- veiller à une meilleure connaissance et application du cadre réglementaire de protection de l'enfance,
- doter les structures de soutien aux jeunes marginalisés de plus de moyens pour augmenter leur capacité et efficacité d'action,
- promouvoir un autre regard social sur les jeunes marginalisés.

Qu'est-ce que l'« Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse au Togo » ?

L'Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse au Togo présente une analyse approfondie de la situation des jeunes en matière d'inclusion sociale et de bien-être. Le rapport utilise les dernières données disponibles et suit une approche multidimensionnelle. Il formule des recommandations concrètes en matière de politiques publiques afin de maximiser l'impact de l'action gouvernementale en faveur de la jeunesse au Togo.

Ce document dresse un état des lieux exhaustif sur :

- l'inclusion sociale et le bien-être des jeunes,
- les politiques et le cadre institutionnel pour la promotion de la jeunesse au Togo,
- les perceptions des jeunes togolais quant à leur capital social et leur engagement civique et politique,
- la situation de jeunes particulièrement vulnérables : les enfants de la rue et les consommateurs de drogues.

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet *Inclusion des jeunes* cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Centre de développement de l'OCDE. Neuf autres examens sont disponibles sur le site internet du projet.



Quelle est la situation du bien-être des jeunes au Togo ?

La jeunesse togolaise reste confrontée à de nombreux défis

La mortalité des jeunes, en particulier celle des hommes, est élevée au Togo (332 décès pour 100 000 jeunes en 2015). Par ailleurs, l'ampleur des grossesses précoces reste importante (15.9 % en 2013), et la consommation de substances nocives préoccupante.

En raison des difficultés d'accès, de rétention et de progression dans le système éducatif, la plupart des jeunes atteint un faible niveau d'études, au mieux une éducation primaire pour près de la moitié d'entre eux (46.4 % en 2015). En outre, les compétences très faibles des élèves du primaire, notamment en milieu rural et dans les écoles publiques, témoignent du déficit de qualité du système éducatif.

Un jeune togolais sur cinq n'est ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (NEET) et ceux qui travaillent sont en grande majorité concentrés dans des emplois de faible qualité. Les jeunes travailleurs sont tous engagés, à quelques exceptions près, dans des emplois informels (93.3%). De plus, l'inadéquation des qualifications atteint des proportions considérables avec pas moins de trois jeunes travailleurs sur quatre sous-qualifiés (74.2 %).

Enfin, les jeunes togolais ne jouissent pas d'un capital social élevé et leur participation civique ou politique est assez marginale.

Les enfants de la rue et les jeunes consommateurs de drogues sont particulièrement marginalisés

La vie dans la rue et l'usage de drogues portent sérieusement atteinte au bien-être. Au Togo, plus d'un enfant sur trois (36 %) ne vit pas avec ses deux parents biologiques. Les jeunes en situation de rue sont 17.8 % à avoir eu recours à la drogue, les trois quarts d'entre eux étant âgés de moins de 25 ans. En outre, ils sont 81.4 % à avoir entendu parler de la drogue.

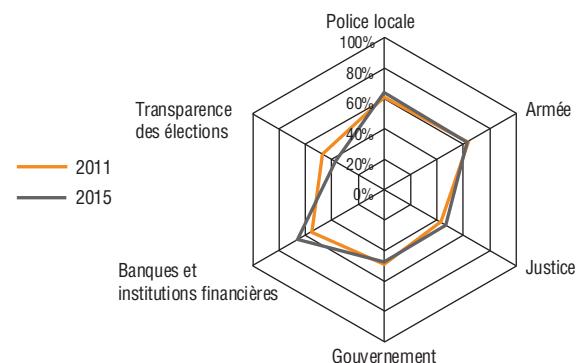
Le départ des enfants pour la rue résulte de la dislocation et de l'extrême pauvreté du foyer familial, ainsi que de la maltraitance et des conditions de vie difficiles qui le plus souvent en découlent. Une fois dans la rue, les enfants sont confrontés à de nombreuses difficultés, en premier lieu la faim, le manque de logement et l'insécurité, et sont contraints de travailler pour survivre.

Concernant les jeunes consommateurs de drogues, un contexte familial dégradé, le chômage et l'influence des pairs apparaissent comme des éléments déterminants de l'initiation à ces substances nocives.

Le saviez-vous ?

Le Togo est confronté à une crise de confiance entre les jeunes et les institutions publiques ; la transparence des élections, le système judiciaire et le gouvernement suscitant le plus de défiance. La gérontocratie et l'instrumentalisation affaiblissent l'engagement politique des jeunes.

Part des jeunes faisant confiance aux institutions, 2011 et 2015



Note : Jeunes âgés de 15 à 29 ans.
Source : Enquêtes Gallup 2011 et 2015.

Quels sont les politiques et le cadre institutionnel pour la promotion de la jeunesse ?

L'inclusion sociale et le bien-être des jeunes est au cœur des préoccupations du gouvernement togolais. En témoignent, d'une part, la création en 2010 d'un ministère dédié à la promotion de la jeunesse et à l'emploi des jeunes (MDBAJEJ) et, d'autre part, l'adoption récente de deux politiques majeures : la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ), assortie d'un Plan d'Action Opérationnel (PAO) actualisé pour la période 2014-2017, et le Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ) couvrant la période 2013-2017.

Les résultats des programmes mis en place sont encourageants mais restent bien insuffisants face à l'ampleur des défis. L'efficacité de l'action gouvernementale en faveur des jeunes est entravée par le manque de coordination des acteurs et de synergie des interventions, et par l'insuffisance de moyens financiers et humains du MDBAJEJ.